

MAIRIE DE BEVONS
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 01/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Mesdames LEAL Séverine, MAZIERE Audrey, Monsieur SCOTTI Patrick

Convocation et affichage : 12/01/2023

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Objet : CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR 2023 ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ET LA COMMUNE DE BEVONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contrat de prestation de service émis par le Laboratoire Départemental Vétérinaire qui réalise les analyses de microbiologique alimentaire pour l'office de restauration scolaire. Il est nécessaire de renouveler cette convention pour 2023.

Le coût annuel de la prestation pour 2023 est estimé à 135,12 € HT.

Monsieur le Maire invite le conseil à délibérer sur cette convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Adopte le renouvellement de la convention de prestations de services pour 2023**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 19 janvier 2023,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
PLAUCHE Régis

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials 'R.R.' followed by a dot.